

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.12.425

**Tarifs 2021 -
Redevance
d'assainissement**

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Valérie DUBOIS, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Zalissa ZOUNGRANA

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Minerve CALDERARI, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Pascal MONIER, Valérie SCHERMANN, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020**DELIBERATION
N° 2020.12.425**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : **Monsieur HUREAU****TARIFS 2021 - REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT**

Par délibération n° 652 du 14 décembre 2017, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a approuvé la mise en place d'une redevance unique de l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes du territoire où la compétence assainissement est gérée en régie et une diminution progressive sur trois ans de la redevance d'assainissement pour les communes du territoire dépendant d'un contrat de délégation de service public, afin d'aboutir à une harmonisation du tarif de cette redevance.

Par délibération 377 du 5 décembre 2019, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a fixé les montants de la redevance annuelle d'assainissement pour l'année 2020, calculée sur le volume d'eau potable réellement consommé, comme détaillé ci-dessous.

Tarifs 2020	Nombre d'abonnés	Prix du mètre cube Usagers en € HT Hors abonnement et hors redevance Agence de l'Eau	prix du mètre cube base 120 m3 en € TTC- redevance agence de l'eau incluse	Montant TTC pour 120m3 Redevance agence de l'eau incluse
GrandAngoulême (régie)	50 097	1,6743	2,12	254,00
Roulet (DSP AGUR)	860	1,6743	2,12	254,00
ex Braconne Charente (DSP VEOLIA)	2 176	1,6743	2,12	254,00

Pour 2021, il est proposé d'augmenter le tarif de la redevance d'assainissement de 1% comme suit :

Tarifs 2021	Nombre d'abonnés	Prix du mètre cube Usagers en € HT Hors abonnement et hors redevance Agence de l'Eau	prix du mètre cube base 120 m3 en € TTC- redevance agence de l'eau incluse	Montant TTC pour 120m3 Redevance agence de l'eau incluse
GrandAngoulême (régie)	50 097	1,6910	2,14	256,21
Roulet (DSP AGUR)	860	1,6910	2,14	256,21
ex Braconnne Charente (DSP VEOLIA)	2 176	1,6910	2,14	256,21

Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER à compter du 1^{er} janvier 2021 sur l'ensemble des communes de GrandAngoulême, le tarif de la redevance d'assainissement suivant :

1,6910 € HT le m³ calculé sur le volume d'eau réellement consommé, **soit un montant TTC de 1.86 € le m³** (hors redevance Agence de l'Eau),

DE MAINTENIR la suppression de la part fixe demandée aux usagers dans le cadre des contrats de délégation de service public pour l'assainissement collectif,

DE PRECISER que le tarif de la redevance de modernisation des réseaux de collecte de l'Agence de l'Eau sera intégralement répercuté sur l'utilisateur,

DE PRECISER que, conformément à la délibération n° 315 du 16 décembre 2004, il sera appliqué à ce tarif de base un coefficient de dégressivité lié au volume des consommations pour les entreprises ou organismes dont les rejets d'eaux usées au réseau d'assainissement ne sont pas de nature domestique :

- de 0 à 6000 m³ : Coefficient 1
- de 6001 à 12000 m³ : Coefficient 0,80
- de 12001 à 24000 m³ : Coefficient 0,60
- au-delà de 24001 m³ : Coefficient 0,50

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A LA MAJORIE (19 CONTRE),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 décembre 2020	<u>Affiché le :</u> 24 décembre 2020